



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE



Bruxelles, le 31 mars 2021

Cher Pharmacien.ne,

La vaccination des patients à risque âgés de 18 à 64 ans commencera dès le 8 avril. Afin d'établir la liste de ces patients, les données provenant de multiples sources seront combinées en toute sécurité en une liste unique dans un registre central : la "Base de données des codes de vaccination". On estime qu'en Belgique environ 1,2 à 1,5 million de personnes appartiennent à ce groupe à risque. Ils seront appelés et vaccinés en priorité.

En tant que pharmacien, vous êtes proche des patients et vous êtes en contact fréquent avec eux. Nous attachons une grande importance au rôle de conseil du pharmacien de proximité. Dans notre communication avec le grand public, nous mentionnons le pharmacien comme un point de contact accessible pour les personnes ayant des doutes et des questions sur la vaccination. Avec le médecin généraliste, le pharmacien est le plus à même d'éclairer les patients sur la sélection des cas à risque et d'examiner au cas par cas la situation individuelle de ses patients.

En tant que pharmacien, vous n'avez pas seulement un rôle consultatif, mais vous et le médecin généraliste avez une place unique pour suivre activement le statut vaccinal des personnes vulnérables et des patients. Nous allons bientôt permettre aux médecins généralistes d'accéder à la Base de données des codes de vaccination via le DMG de leurs patients. L'objectif est de s'assurer que nous n'oublions personne.

Vous, en tant que pharmacien, aurez la possibilité de voir si le patient que vous avez dans votre officine a déjà reçu une invitation et/ou s'il a déjà été vacciné ou pas. Vous aurez ainsi la possibilité de sensibiliser votre patient, voire l'aider à prendre un rendez-vous pour sa vaccination.

Vous trouverez ci-joint un texte expliquant le processus de sélection aux citoyens. Nous avons voulu vous fournir ce texte avant qu'il ne soit largement communiqué à la population.

Nous tenons à vous remercier, ainsi que vos collègues, pour votre engagement en faveur de cette vaccination. De la sorte, vous démontrez une fois encore qu'au-delà du bien-être de vos patients, vous entendez œuvrer à celui de l'ensemble de la société. Ce n'est que de la sorte que nous parviendrons à nous défaire de la Covid-19 et à retrouver une vie normale.

Très cordialement,

Dr. Pierre-Louis Deudon
Médecin Inspecteur d'Hygiène